



Groupe Scolaire Jacques Majorelle

GRUPE SCOLAIRE OSUI Jacques MAJORELLE

Lot vivrier n°3. – Targa – 40140 Marrakech

Mèl : direction.marrakech@mlfmonde.org Site : <http://site.mlfmonde.org/majorelle/>

Mèl primaire : ecole.marrakech@mlfmonde.org

Tél. collège: 05.24.39.29.82 Fax : 05.24.39.22.96

Tél. primaire : 05.24.49.04.40

Ecole primaire
Compte-rendu du Conseil d'école n°2 du 5 mars 2020
En attente d'approbation

Présents :

Mme Isabelle Marlinge	Directrice de l'école primaire
Mme Marie-Pierre Leclere-Guillomo	Chef d'établissement du GS Jacques Majorelle
Mme Stéphanie Richoux	Enseignante PSMSA
Mme Sonia Castillo	Enseignante CPA
Mr Arnaud Michel	Enseignant CE1A
Mme Céline Saquet	Enseignante CE2A
Mr Nadia Senhaji	Enseignante CM1B
Mr Muriel El Idrissi	Enseignante CM2A
Mr Said Idchabani	Enseignant d'arabe (CE1 à CM2)
Mr Hicham Ben Zaouia	Représentant élu de parents d'élèves APE (PSMS)
Mme Yasmina Jaouher-Chbani	Représentante élue de parents d'élèves APE (GS)
Mme Sonia Gouijjane	Représentante élue de parents d'élèves APE (CP)
Mr Hassan Fnine	Représentant élu de parents d'élèves APE (CE1)
Mr Younes Squalli Houssini	Représentant élu de parents d'élèves APE (CE2)
Mr Ahmed Rhassane El Adib	Représentant élu de parents d'élèves APE
Mr Mohamed Jalil Diouri	Représentant élu de parents d'élèves APE (CM2)

Invité :

Mr El Goraï	Président de l'APE
-------------	--------------------

Excusée :

Mme Nezha Benmbarek	Gestionnaire du GS Jacques Majorelle
Mme Mouna Raouf	Enseignante d'anglais
Mme Peggy Soussi	Enseignante GSA

Madame Marlinge, Directrice, remercie les personnes présentes à ce deuxième conseil d'école de l'année scolaire et ouvre la séance.

I – Questions d'ordre statutaire

1 – Désignation des secrétaires de séance

Madame Castillo, enseignante, et Madame Jaouher-Chbani, représentante de parents prendront des notes qu'elles communiqueront à Madame Marlinge pour la rédaction du compte-rendu.

2- Adoption des questions diverses envoyées par les représentants de parents

- Sur quelles bases sont faits les menus des goûters collectifs des élèves de maternelle. Certains goûters sont compliqués à préparer pour toute une classe et

ne semblent pas adaptés à une collation du matin (ex : Batbouts farcis de viande hachée - Cake au thon - Salade de riz...)

- Lieu de sieste des élèves de Petite Section

3 - Approbation du compte-rendu du conseil d'école du 7 novembre 2019

Le compte-rendu du CE du 7/11/2019 est adopté à l'unanimité et sera mis en ligne sur le site de l'établissement.

II – Questions d'ordre administratif

1 - Préparation de la rentrée scolaire 2020/2021

a) Campagne d'admission

Comme chaque année, les demandes d'admission se font en ligne sur le site de l'enseignement français (www.efmaroc.org). Elle s'achèvera le 6 avril pour les élèves qui doivent passer un test d'entrée et le 15 mai pour les élèves dont l'admission est sans test.

Comme l'an dernier, il n'y aura pas de test pour les élèves de PS mais l'admission est toujours réservée aux fratries en fonction de l'ancienneté de la famille dans l'établissement et aux enfants du personnel. Les familles concernées par une demande d'entrée en PS devront prendre rendez-vous avec Madame Marlinge pour venir déposer le dossier avec leur enfant avant le 10 avril.

Les tests d'entrée en MS – GS et CP auront lieu le jeudi 14 mai et ceux du CE1 au CM1 auront lieu le jeudi 21 mai.

L'affichage des admissions aura lieu le vendredi 12 juin à 14h et les rendez-vous pour les inscriptions commenceront dès le mercredi 17 juin.

Monsieur Ben Zaouia demande si l'école envisage de créer une classe de Petite Section. Madame Leclere-Guillomo répond que cette option n'est pas envisagée pour le moment car cela nécessiterait de modifier la structure de l'école, de construire une salle supplémentaire et aurait une incidence sur le nombre des admissions possibles en Moyenne Section. Le nombre de candidats à l'entrée en PS n'est pas très élevé et il y a souvent des annulations car les enfants ne sont parfois pas prêts à entrer à l'école.

b) Campagne des transferts

Elle est ouverte depuis début mars et s'achèvera le 10 avril. Les dossiers sont à retirer auprès des secrétariats de l'établissement.

La question des transferts entre les deux établissements de Marrakech est évoquée. Des demandes de transfert sont parfois faites lors de la poursuite de scolarité de l'aîné de la fratrie au Lycée (entrée en Seconde) pour faciliter les déplacements des parents mais il serait difficile d'avoir une visibilité sur les effectifs si toutes les demandes étaient accordées.

Le groupe scolaire Jacques Majorelle plus récent que le lycée Victor Hugo a maintenant acquis une bonne réputation dans Marrakech et les familles y sont attachées. Monsieur El Gorai demande toutefois s'il peut y avoir une souplesse accordée quand les parents proposent une permutation mais Madame Leclere-Guillomo répond que la souplesse existe en cas de désistement, d'erreur au moment de la demande d'inscription ou pour des raisons notamment médicales. Par contre, il y a une logique d'établissement à suivre dans l'intérêt du parcours des élèves. Les règles érigées par le Scac pour les transferts sont très claires et il y a une certaine étanchéité des réseaux.

Pour information, l'établissement affiche 2% de transferts extérieurs accordés hors poursuite de scolarité des élèves de 3è pour des raisons de mutations professionnelles dans d'autres villes du Maroc. De nombreuses demandes de transfert vers Majorelle ne peuvent être accordées par manque de places disponibles.

c) **Structure et équipe.**

La structure de l'école reste inchangée pour l'an prochain avec toujours 2 classes par niveau scolaire de la PSMS au CM2.

Un nouvel Emad qui n'avait pas été affecté à la rentrée 2019 devrait être nommé par le CEA à la place de Madame Malika Eddahraoui que nous avons recrutée pour une année en septembre dernier.

Madame Marlinge quittera l'établissement en fin d'année scolaire et Monsieur Zemmouche, actuellement en poste en Espagne, a été recruté.

Monsieur Fnine regrette le départ de Madame Marlinge et souhaiterait que les directeurs/directrices restent plus longtemps à leur poste. Monsieur Zemmouche viendra à Marrakech la semaine du 10 avril et sera présenté aux représentants de parents d'élèves.

Le calendrier scolaire 2020 / 2021 ne nous a pas encore été communiqué par le SCAC mais la rentrée scolaire des élèves est fixée au Mercredi 2 septembre, celle des enseignants aura lieu la veille.

2- Calendrier Ramadan – mai 2020 (du 4 mai au 22 mai)

L'année dernière, les parents s'étaient prononcés très favorablement sur l'aménagement des horaires pendant le Ramadan (94% d'avis positif).

Après concertation de l'équipe enseignante et de l'APE, l'établissement propose de reproduire cette année l'organisation horaire mise en place l'an dernier. Les enfants commenceront comme habituellement à 8h30, auront une pause de 45 minutes pour déjeuner dans les classes et termineront les cours à 15h15. Les élèves pourront rester à la garderie jusque 17h.

Les élèves de CM2 qui jeûnent pourront rester dans la BCD pendant la pause mais Madame Marlinge souhaite que les parents lui envoient un mail pour l'informer.

Madame Gouijane demande si la journée de classe pourrait être écourtée pendant le Ramadan et pourquoi le groupe scolaire n'aménage pas d'horaires d'été comme à Renoir-Victor Hugo. Madame Leclere-Guillomo répond que le Scac accepte la modification pendant le Ramadan s'il n'y a pas de diminution des horaires d'enseignement et que notre établissement étant équipé de climatiseurs dans chaque salle, il n'y a pas lieu de mettre en place des horaires d'été pour le mois de juin.

La question de commencer à 9h est abordée par Monsieur Ben Zaouia qui évoque la fatigue des enfants mais Madame Marlinge répond que cela n'éviterait pas leurs retards du matin et rallongerait de 30 mn la sortie des classes ce qui n'arrangerait pas nécessairement les familles.

Monsieur Fnine évoque l'importance du sommeil des enfants et de la sensibilisation des parents qui même pendant le Ramadan doivent les coucher tôt.

Madame Castillo, enseignante, intervient pour dire que ce souci de repos et d'alimentation est important pendant toute l'année scolaire.

Chacun convient alors qu'il est essentiel de travailler sur ces sujets avec les élèves.

III - Questions d'ordre pédagogique

1 –Projets et actions pédagogiques

Plusieurs actions ou projets ont été menés depuis le 1^{er} conseil d'école

- Projet Médinati mené en période 2 par les maternelles avec des sorties scolaires en Médina ou au centre artisanal et un travail inter degré avec des élèves de 5^{ème}.
- Le 18 décembre, la langue arabe a été mise à l'honneur dans les classes avec la venue d'un calligraphe et d'un conteur, des interventions d'élèves inter-degrés et inter-niveaux, des expositions d'affichages dans le hall devant le bureau et

les classes. A cette occasion, la petite librairie d'Emma est venue présenter des ouvrages en arabe que les enfants ont pu acheter et des échanges intéressants ont eu lieu entre les élèves du 1^{er} et du 2nd degré. Un concours de dictée organisé par les professeurs d'arabe a permis de récompenser les meilleurs élèves de CM2 et de 6^{ème} en orthographe. En cadeau, ces élèves ont reçu des livres en arabe.

- Comme chaque année, nous avons organisé la semaine des sciences du 10 au 14 février. A cette occasion, des stands ont été tenus le lundi après-midi et le mardi par des élèves du 1^{er} et du 2nd degré qui expliquaient leurs expériences à leurs camarades. Tous les enfants se sont réellement investis dans ce projet. Les enseignants du collège ont accueilli des élèves du CE2 au CM2 dans leur labo et de nombreux exposés ont été réalisés dans les classes. Madame Marlinge remercie les nombreux parents qui sont venus dans les classes parler de leur profession scientifique.
- Le projet Permaculture poursuit son chemin pour la 5^{ème} année avec une première récolte de légumes pour les CE1 et la fabrication d'hôtels à insectes pour les CM1. Un travail sur l'origine de la Permaculture a également été mené avec les CM1.
- La semaine des langues aura eu lieu la dernière semaine de mars sur le thème du tour du monde.
- Les deux classes de CE2 partiront à l'Oukaimeden du 17 au 20 mars et celle de CE1 iront à Terres d'Amanar du 15 au 17 avril.
- Nos élèves de CE1B, CM1 et CM2 sont allés assister à la projection de films à l'Institut français dans le cadre de Séquences Jeunes
- Le cycle natation de 8 séances a commencé début février pour les classes de GS et de CP qui vont à la piscine de Oasiria les lundi, mardi et jeudi.
- Les élèves de CM1A sont en lien avec des élèves de l'école du 11 janvier dans le cadre de leur projet « Le droit de jouer ». Ils sont allés visiter leurs camarades et ces derniers sont venus deux fois à l'école participer à des activités communes.
- La course de solidarité a eu lieu le 12 février et deux associations choisies par les délégués des élèves seront aidées grâce à l'argent récolté.
- Les CM1B participent à un projet « Tw'haiku » ainsi qu'à un projet sur un concours de poésie
- La classe de PSMSA a travaillé sur un projet bilingue français/arabe autour de l'album « Petit Poisson »
- Intervention en CM2 sur les écrans de Malik Seydi de l'association Charnières

D'autres nombreux projets ont lieu dans les classes et je remercie les enseignants pour leur investissement.

2 – Bilan des classes internationales et prévision pour 2020 / 2021

Depuis cette année, nos quatre classes de maternelle sont intégrées dans le dispositif pédagogique des classes internationales OSUI. Nous vous rappelons que l'établissement a fait le choix de l'arabe fort.

Pour rappel :

En PSMS : 1h30 d'anglais et 3h d'arabe

En GS : 1h30 d'anglais et 4h d'arabe soit une heure de plus par semaine par élève en demi-groupes

Ce dispositif implique des temps de concertation importants de l'équipe enseignante pour la mise en place de projets plurilingues, de séances en co-enseignement et d'harmonisation des pratiques pédagogiques.

Lors du bilan de fin janvier, les enseignantes de maternelle ont exprimé leur motivation à s'investir dans ce dispositif qui donne du sens aux

réseau mlfmonde



apprentissages des élèves. Elles ont aussi remarqué un intérêt accru des élèves lors des séances d'arabe.

Des évaluations ont été menées dans les classes fin janvier pour mesurer le niveau d'acquisition des élèves dans les 3 langues. Les résultats de ces évaluations sur une base de même type d'exercices proposés en français et en arabe, montrent que les élèves de GS ont actuellement une égalité sensible de niveau d'acquisition des trois compétences évaluées : CO (80% en GS), POC (92% en GS), POI (89% en GS Fr et 85% en GS Ar).

En anglais, nous n'avons évalué que la compréhension de l'oral et notamment d'une consigne simple.

A la rentrée 2020, les classes de CP et de CE1 entreront dans le dispositif avec une augmentation des horaires d'anglais et d'arabe pour les CP et d'anglais pour les CE1.

Anglais : 1h30 pour 1h en 2019/2020

Arabe : 4h en CP pour 3h en 2019/2020

Les enseignantes de l'équipe CP vont commencer à travailler conjointement pour préparer la rentrée scolaire et les outils dont elles auront besoin.

Les enseignants de ces classes concernées par ce dispositif suivent actuellement des formations organisées par l'OSUI au cours desquelles elles rencontrent des enseignants d'autres établissements.

2 - Suivi des élèves

a) Suivi des élèves à besoins particuliers

33 Equipes éducatives ont eu lieu depuis la rentrée scolaire :

8 élèves ont un PAP (Plan d'Accompagnement Personnalisé) pour troubles fonctionnels des apprentissages : Dyslexie, dysorthographe, dyscalculie...

4 élèves ont un PAP pour une situation de Haut Potentiel Intellectuel (PAP EIP)

1 élève a un PPS (Programme Personnalisé de scolarisation)

7 élèves ont un PAI (Plan d'Accueil individualisé) pour diabète, asthme ou allergie

D'autres élèves sont ponctuellement concernés par des PPRE afin de remédier à une difficulté particulière. Ces PPRE sont mis en place par les enseignants sur des périodes courtes de 3 à 6 semaines et peuvent ne pas être renouvelés si la compétence fragile a été acquise.

Rappel : Il est essentiel que les parents communiquent avec les enseignants lorsqu'un suivi extérieur est mis en place mais il est également primordial que les parents fassent le suivi demandé par les spécialistes, notamment quand l'élève bénéficie d'un PAP.

IV- Questions d'ordre matériel ou financier

1 - Travaux et équipements

L'APE a fait installer des fontaines d'eau potable dans la cour de récréation élémentaire et près des préfabriqués.

Une nouvelle imprimante a été mise en fonction en salle des maitres.

Deux nouveaux tableaux blancs ont été installés dans les classes de CE2

2 - Hygiène et sécurité

Dans le cadre de la prévention sur l'épidémie du Coronavirus, un mail d'information a été adressé par Madame Leclere-Guillomo, chef d'établissement, à toutes les familles.

V - Questions liées aux activités des associations de l'école

1 - Association des Parents d'élèves

Les animateurs de la garderie ont reçu une formation BAFA pour les former et leur permettre d'avoir une qualification.

2 - USEP

Plusieurs actions ont été organisées par l'association sportive de l'école :

27 élèves de CM2 ont participé au relais USEP du Semi-marathon de Marrakech qui a eu lieu le dimanche 26 janvier. Des membres de l'équipe du primaire et des parents ont accompagné nos élèves et nous les remercions pour leur participation sans laquelle cet événement n'aurait pas pu avoir lieu.

Fin mai auront lieu les rencontres Ovalides auxquelles pourront participer des élèves de nos 4 classes de CM1 et de CM2. Il sera proposé aux familles de Majorelle et Renoir d'héberger des élèves venant des autres écoles du Maroc.

3 - Coopérative scolaire

Madame Nathalie Sismondini est maintenant présidente de la coopérative scolaire.

VI - Questions diverses

Lieu de sieste des élèves de Petite Section

Pour le moment, aucun changement n'est envisagé. A l'ouverture de l'école à ce niveau de classe, plusieurs localisations ont été étudiées mais n'étaient pas techniquement envisageables. La sieste des PS ne peut donc avoir lieu que dans la salle du Préfa 2 et une construction est pour le moment impossible.

Goûter des maternelles

Les goûters collectifs sont organisés de façon à répondre aux besoins nutritifs des enfants. Il peut en effet arriver que certains aliments soient un peu compliqués à réaliser mais une alternative est toujours proposée et les parents s'inscrivent sur le jour de leur choix.

Madame Marlinge remercie les membres présents et lève la séance à 20h.

Madame Marlinge
Directrice

Mesdames Jaouher-Chbani et Castillo
Secrétaires